

**EXTRAIT DU REGISTRE**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2018

Affichage : 25/09/2018

DES**VILLE DU BOUSCAT****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N° 10 :****SOUTIEN A L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE -
SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS « LE VILLAGE DE LA
BARRIÈRE DU MEDOC »****Séance ordinaire du 18 Septembre 2018**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 18 Septembre 2018

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 29****Absent : 0****Excusés : 6**

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bernadette HIRSCH-WEIL (Agnès FOSSE), Didier BLADOU (à Sandrine JOVENE), Daniel CHRETIEN (à Françoise COSSECQ), Jessica CASTEX (à Maël FETOUH), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Philippe VALMIER)

Absent :**Secrétaire :** Monique SOULAT

**DOSSIER N° 10 : SOUTIEN A L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - SUBVENTION À L'ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS « LE VILLAGE DE LA BARRIÈRE DU MEDOC »**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Après un an et demi de travaux de construction de la ligne D du Tramway, la sauvegarde des activités économiques présentes sur l'itinéraire du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) reste l'une des constantes et des priorités de ce projet. Dans ce contexte commercial et concurrentiel complexe à appréhender, il est essentiel d'encourager et de stimuler un développement du commerce et des services en mettant notamment en place des actions et animations.

La spécificité et la très forte densité économique du site de la Barrière du Médoc exigent un appui de la commune toujours soutenu. Si la commune accompagne directement les commerçants dans cette période – renforcement des capacités de stationnement ; signalétique spécifique et campagnes de communication ; mise en place d'une navette travaux ; dispositif « connecte un commerçant » ; acquisition de chèques parkings ..., les commerçants, structurés au sein de l'association « le village de la Barrière du Médoc », initient et organisent également des animations.

A cet effet, la commune avait délibéré le 12 décembre 2017 afin d'attribuer une subvention de 3000 € à l'association « le village de la Barrière du Médoc » pour soutenir les animations proposées.

Après deux défilés de mode au printemps 2017 et printemps 2018, et une fête autour de l'automne en octobre, plusieurs animations en fin d'année 2017, l'association souhaite continuer de proposer des animations tout au long de l'année 2018.

Elle a sollicité dans ce cadre un soutien financier de la Ville du Bouscat.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'association « le village de la Barrière du Médoc » une subvention d'un montant de 5 000 € afin, notamment, de l'accompagner dans l'acquisition de dispositifs de décoration, de location de matériel et dans les dépenses de fonctionnement liées à l'organisation des animations de fin d'année.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt local et les circonstances particulières d'une action de soutien à l'association « le village de la Barrière du Médoc »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Autorise l'attribution d'une subvention de 5000 € (cinq mille euros) à l'association « le village de la Barrière du Médoc ».

Article 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2018, chapitre 65.

Fait et délibéré le 18 septembre 2018

LE MAIRE,



Patrick BOBET

U. 1/27